

tant, on a employé jusqu'ici 1,185 millions de dollars. Autrement dit, l'Angleterre a tout utilisé sauf 65 millions. Le cadeau de 1942 a été un cadeau sans condition d'un milliard. Le programme d'aide mutuelle a ensuite été institué. Cette participation a constitué, somme toute, une part de notre effort de guerre commun. La liste des cadeaux,—le mot contribution serait plus approprié puisqu'il ne s'agit pas de cadeau, mais de la part que nous avons prise à l'effort commun,—a été publiée dans le rapport final de l'Office canadien de l'aide mutuelle. Voici ce que nous avons accordé à l'Angleterre: 1943-1944, \$722,821,000; 1944-1945, \$719,239,000; 1945-1946, \$670,090,000; soit un total de \$2,112,150,000.

M. Quelch: C'est une subvention.

M. Sinclair: Une subvention, c'est exact, ou plutôt il ne faut pas parler de subvention puisque c'était une partie de notre effort de guerre commun. L'Angleterre fournissait énormément à la même époque, sous une forme différente.

M. Brooks: Pendant que nous y sommes, me dirait-on si les 65 millions versés aux producteurs de blé de l'Ouest ont été pris à même ce prêt à la Grande-Bretagne?

M. Sinclair: Pour ce qui est des 65 millions, il me semble,—je ne suis pas producteur de blé,—qu'il s'est agi d'un crédit inscrit au budget...

M. Brooks: Les producteurs de blé le savent.

M. Sinclair: ...et versé à même le Fonds du revenu consolidé constitué par l'argent des contribuables.

Une voix: Payé par les cultivateurs eux-mêmes.

M. Fair: L'adjoint parlementaire peut-il nous dire ce que la population du Canada a obtenu en échange de ces 65 millions? Elle y a gagné jusqu'ici près d'un demi-milliard et elle continue d'en bénéficier. Voilà pour la période à laquelle la somme de 65 millions s'applique. Les mêmes avantages lui sont encore acquis aujourd'hui.

M. Sinclair: Je préfère ne pas m'engager dans un débat sur la subvention de 65 millions car cette question ne se rattache nullement au prêt consenti à la Grande-Bretagne en 1942.

M. Wright: Une part de l'argent qu'on obtient ainsi en Angleterre pour le remboursement de ces prêts provient-elle de la vente d'obligations ou d'actions de sociétés particulières établies au Canada?

M. Sinclair: Oui. Je ne me suis peut-être pas exprimé assez clairement sur ce point. La première tranche de 300 millions de dollars, celle de 1942, provenait de la vente d'obligations du Dominion du Canada et du National-Canadien détenues en Grande-Bretagne que le gouvernement britannique avait recueillies. Soit dit en passant, le gouvernement anglais avait racheté toutes les valeurs d'autres pays détenues en Grande-Bretagne puisqu'il s'agissait là, en somme, de dettes des pays étrangers envers le Royaume-Uni. Depuis lors, le remboursement s'est fait par suite du rachat, de la vente ou de l'échéance d'obligations canadiennes payables en dollars à tous les détenteurs. Ainsi, mettons qu'il s'agit d'une action du Pacifique-Canadien, arrivée à échéance, et remboursée par la société ferroviaire. La Commission britannique de contrôle du change étranger obtenait le produit de la vente en dollars et payait au propriétaire la somme équivalente en livres sterling. Elle affectait ensuite ces dollars à la réduction de sa dette payable à longue échéance sans intérêt.

M. Wright: L'adjoint parlementaire a cité en exemple les obligations mêmes auxquelles je pensais quand j'ai posé ma question, celles du Pacifique-Canadien. Je croyais que dans les dernières années, soit au cours des cinq ou six années qui se sont écoulées depuis la guerre, les titres du Pacifique-Canadien détenues en Grande-Bretagne étaient passés, en grand nombre, entre des mains américaines. Comment cette opération peut-elle avoir eu lieu si le produit du transfert n'a pas été utilisé pour liquider la dette.

M. Sinclair: A l'époque, le Canada n'était pas, bien entendu, le seul pays à consentir des prêts à la Grande-Bretagne. Les États-Unis lui ont aussi accordé un prêt, qui n'était pas libre d'intérêt puisque le taux était établi à 5 p. 100. Pour ma propre satisfaction, j'ai calculé la différence à l'égard de l'intérêt que nos prêts auraient rapporté jusqu'ici s'ils avaient porté intérêt à 5 p. 100, et je suis arrivé au supplément de 195 millions. Nous n'avons certes pas exigé d'intérêt. Les États-Unis ont aussi insisté pour que les valeurs données en garantie pour ce prêt par la Grande-Bretagne soient des valeurs américaines.

Bon nombre d'anciennes valeurs canadiennes étaient payables en devises des États-Unis, surtout celles qui ont été vendues par New-York. Ce sont celles-là que les États-Unis ont reçues comme remboursement de leur prêt. Les valeurs canadiennes payables en devises canadiennes ont été données en nantissement de ce prêt.